Le comité de Quartier du Portrieux est né en 2009 d'un dialogue entre voisins, commerçants, résidents permanents et temporaires, touristes désireux de partager leur attachement au Portrieux. Cette association de toutes les bonnes volontés vise à embellir la vie au Portrieux autour de 3 axes : promouvoir et animer le quartier - accueillir les nouveaux arrivants - proposer à la municipalité des améliorations du cadre de vie.

Exposition

EXPO PEINTURE



SOIZIC LOQUILLARD

Librairie Le Fanal St-Quay-Portrieux Juillet Août 2024

Il faut y aller parce que c'est beau!

Et si jamais vous n'aimez pas, au Fanal vous trouverez aussi plein d'assemblages de feuilles de papier, de formats variés, avec des mots dessus et parfois des images, chacun racontant une histoire...

Adhésion

12€ par personne, 20€ pour un couple

Contactez-nous
Par mail: comite.portrieux@gmail.com

https://portrieuxpatrimoine.fr/les-archives-de-la-mouette/



Ça s'est passé au Portrieux Pot de la sainte Anne

Chaque année l'apéritif offert par le comité de quartier, le dimanche qui précède le Pardon de Sainte Anne, réunit résidents et vacanciers avec beaucoup de plaisir.





Au revoir Pascal

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Pascal Pfister. Membre du Conseil d'Administration du Comité, membre fondateur de Portrieux Patrimoine, sa grande silhouette et son sourire nous manque déjà.

Nos pensées vont à sa famille et ses proches.

La faute de conjugaison est volontaire, pour qu'il puisse, où qu'il se trouve, venir me tirer les oreilles.

Le comité de Quartier du Portrieux est né en 2009 d'un dialogue entre voisins, commerçants, résidents permanents et temporaires, touristes désireux de partager leur attachement au Portrieux. Cette association de toutes les bonnes volontés vise à embellir la vie au Portrieux autour de 3 axes : promouvoir et animer le quartier - accueillir les nouveaux arrivants - proposer à la municipalité des améliorations du cadre de vie.

Ça va se passer au Portrieux Concerts de l'été

Vendredi 10 août. Et là, ce sera le grand bazar ! Dix musiciens et musiciennes sur l'esplanade des Jardins du port, près de la Marine. Il s'agit du **Grand orchestre du Mont Kulala...** c'est l'occasion de vivre L'Expérience Karaoké dans toute sa splendeur : en Live ! Et en déjanté ! Ne ratez ça sous aucun prétexte.

Vendredi 17 août, rendez-vous rue Clemenceau, à 18h30, avec **Acoustic Ladyland.** Encore un trio, mais fé-minin cette fois-ci. Elles nous offrent un répertoire rock folk, qui nous promène de Liverpool à la Motown, sau-poudré de pop, de soul et d'électro... Pour vous mettre en appétit, c'est par ici : https://www.youtube.com/watch?v=ylMloKsEMs

Et voilà que l'été continue de se dérouler et que nous ar-rivons tranquillement au vendredi 24 août... Cette fois-ci nous avons invité **Safara**, 4 musiciens qui mêlent les rythmes festifs du Maghreb et du swing manouche pour nous faire frétiller. RDV rue Clemenceau, dès 18h30. Voila leur site: https://safarazic.wix-site.com/safa-ra?fbclid=IwAR00oLoF62rdUglEL8E-BH5-jF7U-N3yEAiYUAii1hJVC3P3AdbSjVdc47J7k



Visites de la chapelle tous les jeudis après-midi de 14H30 à 17H30. Visites guidées.





GRAND ORCHESTRE DU MONT KULALA



ACOUSTIC LADYLAND



SAFARA

Et une troisième page parce qu'on a plein de choses à dire et qu'on n'est pas pingre!

Rencontres et dédicaces Librairie Le Fanal





Supplément thématique de «La Mouette» à périodicité aléatoire et néanmoins régulière

A propos du marché au Portrieux

EN 1747. LES HABITANTS DEMANDENT LE RÉTABLISSEMENT DE LEUR MARCHE

A l'heure où le Conseil municipal se penche sur les problèmes que pose le marché du Portrieux, en été surtout, eu égard à la circulation, au stationnement des voitures et à l'affluence générale.

Il sera peut-être intéressant aux Quinocéens d'apprendre que l'existence légale de leur marché ne date pas d'hier.

Les marchés du Portrieux sont très anciens, puisqu'on en trouve trace légale dès le XVème siècle. Il est probable qu'ils existaient même avant cette date, car le Portrieux était le chef-lieu de juridiction de la Baronnie de la Ville Mario, avec haute, moyenne et basse justice et fourche patibulaire à 4 pots. *

Marchés et foires étaient importants au XVIème et au XVIIème siècle. Mais, les droits imposés aux marchands par les seigneurs, comtes de TREVENEUC et de la Lande-Calan, devenant trop élevés, ils allèrent en s'amenuisant pour disparaître complètement vers 1700.

Pendant près de cinquante ans, il n'y eut aucune foire ni marché à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, et les forains s'en allaient vers PLOUHA et LANVOLLON vendre leurs marchandises.

La pétition

En 1747, en Octobre exactement, les habitants du Portrieux firent une pétition pour le rétablissement de leur marché. En voici les termes :

Les habitants du Portrieux, Etats de Bretagne, Paroisse de ST-KE au Diocèse de DOL, supplient son Altesse, Monseigneur le Prince de Soubise, de leur accorder son consentement pour l'établissement d'un marché public franc tous les samedis, et de deux foires franches, l'une le samedy d'après les Roys, et l'autre le premier samedy de Juin.

Les seigneurs de ce lieu, M. le Comte de TREVENUIC et M. de la Lande-Calan, y ont consenti.

Les motifs des habitants sont : la nécessité de fournir en blé. Ils n'en récoltent pas le tiers de ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance. Ce sont presque tous des gens de mer, et peut-être les meilleurs matelots de la région, qui rendent plus de services à l'Etat par leur commerce qu'ils ne pourraient faire en cultivant des sables arides...

Dans les moyens qu'ils exposeront au Roy après le consentement de son Altesse, les habitants du Pontrieux feront notamment ressortir que ces marchés et foires ne sauraient porter préjudice aux marchés voisins. Le plus proche est en effet celui de BINIC, qui est à une lieue et se tient le Jeudy. Le marché de CHATELAUIDREN, à trois lieues, se tient le Lundy. Celui de SAINT-JACQUES-TREMEVEN, à deux lieues se tient le Mardy. Le Vendredy, c'est à LANVOLLON, distant de deux lieues du Pontrieux, el les Mercredy et Samedy à SAJNT-BREUX, qui est éloigné de trois lieues.

Lettres patentes

Ce fut le 12 FEVRIER 1748 que, dans son palais de Versailles, que Sa Majesté le Roi Louis XV signa les lettres patentes accordant au vicomte de TREVENEUC, ainsi qu'à Claude de la Lande de Calan, coseigneurs prééminenciers de la paroisse, et aux habitants de SAINT-KE et du PORTRIEUX, un marché et foires fixes.

Supplément thématique de «La Mouette» à périodicité aléatoire et néanmoins régulière

A propos du marché au Portrieux suite

Une place pour chaque chose

Il paraîtra, sans doute, intéressant à nos contemporains de lire d'après un document ancien - quelle était l'importance de ces marchés et foires au PORTRIEUX.

Le marché avait lieu tous les samedis et les foires deux fois par an. La première «après la fête des Roys», la seconde le premier samedi de Juin.

C'est avec beaucoup de minutie que le procès-verbal de 1748 fixe à chaque corporation sa place, avec interdiction de vendre ailleurs qu'aux endroits assignés.

Quiconque était pris en défaut payait trois livres et quatre sols d'amende.

Ces amendes étaient affectées aux réparations de l'auditoire et de la chapelle «Ste-Anne», qui, déjà à cette époque, en avait bien besoin. Rappelons, en passant, que cette chapelle fut entièrement reconstruite en 1770.

Après la Révolution, la «Foire aux Chevaux» se tenait à SAINT-QUAY. On y dénombrait 1.500 chevaux en 1817. En raison de son importance, il fallut transférer cette foire au Port, sur la grève même, à marée basse, vers 1820.

PLOUHA essaya de ravir ces foires et marchés aux Quinocéens... qui se défendirent vigoureusement... mais ceci est une autre histoire

François Héry

Maire de Saint-Quay-Portrieux (1977-1995)

Bulletin Municipal de l'année 1986



* Les fourches patibulaires étaient un gibet constitué de deux colonnes de pierres ou plus sur lesquelles reposait une traverse de bois horizontale.

(Note du p'tit gars qui fait la mise en page)

